

Dérèglement climatique - Les engagements de la France en quelques dates

(Dérouler vers le bas)

2001

Une loi confère à la lutte contre le changement climatique le caractère de « **priorité nationale** ».

2004

Un premier « **plan climat** » répertorie des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs de stabilisation des émissions à effet de serre fixées à la France par le protocole de Kyoto (1997).

2005

La France s'engage à **diviser par 4 ses émissions à effet de serre** entre 1990 et 2050. La loi Pope (programme fixant les orientations de la politique énergétique) fixe des objectifs chiffrés.

2008

Suite de la directive 2006/32/CE du Parlement européen et du Conseil sur l'efficacité énergétique, la France remet **un 1^{er} plan d'action** qui détaille les principales politiques et mesures mises en œuvre.

2008

Adoption du « **paquet énergie-climat** » sous la présidence française de l'Union européenne qui fixe un objectif européen commun d'ici 2020 :

- diminution de 20% du gaz à effet de serre par rapport à 1990
- augmentation à 20 % de la part d'énergie renouvelable dans la consommation énergétique
- amélioration de 20% de l'efficacité énergétique de l'Union européenne

2009

La loi du 3 août 2009 fixe des objectifs précis :

- dans le secteur des transports : retour des émissions à effet de serre à leur niveau de 1990
- dans le secteur du bâtiment : réduction de 38% de la consommation d'énergie à l'horizon 2020

2010

La loi du 12 juillet 2010 traduit **un engagement national pour l'environnement** :

- en renforçant les chantiers d'amélioration de l'efficacité énergétique
- en déclinant la planification aux plans local et régional

2011

La France remet **un 2^e plan d'action** sur la mise en œuvre de la directive européenne en matière d'efficacité énergétique. **Un 3^e plan est en préparation pour 2014.**

2012

La 1^{ère} conférence environnementale s'est prononcée en faveur des objectifs européens de **réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% en 2030 et 60% en 2040**.

2013

L'enjeu du débat sur la transition énergétique est la mise en place d'**un nouveau modèle de croissance : verte, durable et solidaire**. La synthèse de ce débat sera la base du projet de loi devrait être discuté au Parlement en 2014.

2013

La 19^e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP19) à Varsovie doit conduire à **l'adoption d'un nouvel accord international de lutte contre le changement climatique en 2015**.

2014

En septembre, les Etats se réuniront lors d'un **sommet des Nations unies sur le changement climatique** à l'invitation du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon. La France sera représentée par le président de la République.

2014

En décembre, la **20^e conférence des parties à la convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 20)** se déroulera à Lima.

2015

La France sera le pays hôte de la 21^e conférence des parties sur les changements climatiques (Paris Climat 2015).

La France souhaite un accord contraignant et applicable à tous, suffisamment ambitieux pour permettre de **limiter le réchauffement climatique à 2°C**.

Dérèglement climatique - La France s'engage

(Revenir au début)

2014 - Ministère des Affaires étrangères | diplomatie.gouv.fr

facebook.com/france.diplomatie | plus.google.com/+francediplomatie | twitter.com/francediplo

Crédits CC : BY – NC – SA